

Montréal, le 20 septembre 2011

**Objet : Désistement de la plainte déposée à la Commission de l'équité salariale**

Madame,

Nous vous rappelons que vous avez déposé une plainte à la Commission de l'équité salariale à la suite du jugement Grenier en novembre 2008. À cette époque, la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) avaient mené une vaste campagne pour que les responsables de services de garde (RSG) exercent leurs droits nouvellement reconnus afin de faire pression sur le gouvernement et l'obliger à négocier collectivement la rémunération et les conditions de travail.

Depuis, le gouvernement a présenté le projet de loi n° 51, *Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant*, et celui-ci a été adopté par l'Assemblée nationale et sanctionné le 19 juin 2009.

Or, l'article 109 de cette loi mentionne :

109. La Commission de l'équité salariale instituée par la Loi sur l'équité salariale (chapitre E-12.001) ne peut recevoir une plainte portée par une personne responsable visée par la présente loi.

À la lecture de cet article, il est clair que les plaintes n'ont aujourd'hui plus d'objet. Dans cette perspective, la FIPEQ et la CSQ ont pris la décision de ne plus faire de représentation devant la Commission de l'équité salariale à cet effet.

Compte tenu que les plaintes déposées à la Commission demeurent des plaintes individuelles, chacune d'entre vous a la responsabilité de signifier personnellement le désistement de sa plainte. Toutefois, afin de vous éviter ce type de démarche, nous vous proposons plutôt de nous mandater afin de déposer à la Commission de l'équité salariale, le désistement de votre plainte. Si vous choisissez d'utiliser cette procédure, vous n'avez qu'à donner officiellement le mandat à la CSQ et à la FIPEQ en remplissant la formule ci-jointe et en nous la retournant à l'adresse suivante :

FIPEQ-CSQ  
9405, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1L 6P3  
Télécopieur : 514 356-0202